

COMPTE RENDU de la REUNION SUD-EST (19 MAI 2016) Atelier "La coopération économique internationale des collectivités"

PARTICIPANTS

L'atelier s'est tenu en présence de représentants d'une dizaine de collectivités de la région, d'une association spécialisée et d'un service de l'Etat spécialement concerné (liste en annexe), dans les locaux des archives (ex) départementales du Rhône.

CONTEXTE

Les évolutions des pratiques retranscrites dans l'encadrement législatif (de la coopération décentralisée à l'action internationale des collectivités territoriales) et l'exigence de « retour sur investissement » de l'action internationale (plus que de réciprocité) appellent à une clarification des concepts et modes de faire dans le domaine de la coopération économique, versant local de la diplomatie économique.

ACCUEIL, INTRODUCTION

Brève présentation de l'ARRICOD,

- Rappel du contexte économique et politique (avec une actualité sur le budget RI de la Région Rhône-Alpes Auvergne en très forte baisse), de la demande de retour sur investissement et de réorientation de la coopération vers le développement économique
- Rappel des travaux effectués sur la coopération internationale dans le cadre des universités d'automne de l'ARRICOD 2014 et 2015 et d'un atelier régional Nord en 2015.
- Invitation à [adhérer](#), répondre au questionnaire, et participer aux prochaines Universités d'Automne (11-12 octobre, Dunkerque)
- Présentation des objectifs et du déroulé de l'atelier :
 - o Clarifier le concept de coopération économique, dans le cadre plus large des actions internationales économiques des collectivités territoriales (AICT économiques) et de la coopération décentralisée.
 - o Échanger des réflexions et expériences pour en retirer une philosophie générale et des modes d'action (rôle des acteurs, modes de faire, appuis à mobiliser)

Avec en perspective la production d'une fiche-action méthodologique.

Pour nous contacter : arricod@gmail.com

ARRICOD

Maison des associations du 2^{ème} arrondissement – 23, rue Greneta – 75002 PARIS <http://www.arricod.fr> – Code APE : 9499 Z / N° - Siret : 438 915 837 00035

CADRAGE CONCEPTUEL

Une synthèse des réflexions en cours a été proposée distinguant schématiquement :

- 3 logiques d'action : l'internationalisation des entreprises (accompagnements), l'international comme levier de développement durable (actions internationales favorables à la confiance et à l'innovation), l'international comme levier de rayonnement et de promotion territoriale (marketing territorial)
- une nouvelle distribution des rôles entre acteurs de la coopération internationale et acteurs économiques menant possiblement à un paradigme économique de l'AICT.
- 3 positionnements théoriques des collectivités : prioriser l'internationalisation des entreprises, développer les actions de coopération économique (conservation d'une méthodologie de coopération associée à une priorité économique), renforcer une coopération multisectorielle entre territoires (collectivités et tous types d'acteurs locaux confondus) comme outil de (co)développement durable.

RESUME DES ECHANGES

1. Sur le contexte

- Contraintes budgétaires des collectivités et exigence de "retour sur investissement"
- Rares évaluations d'impact de la coopération décentralisée dans les territoires du "Nord", donc impression de faible intérêt local
- Évolutions chez les partenaires du « Sud » : d'un nécessaire renforcement institutionnel vers un objectif de développement économique et d'emploi
- Changements politiques locaux vers moins de solidarité internationale
- L'exigence de retour sur investissement n'est finalement pas si nouvelle que ça, de longues dates les élus ont cherché à maximiser les retombées des partenariats avec des territoires étrangers, sans réelle doctrine mise au point à ce jour

2. Sur le concept (définition proposée)

- La coopération économique ne se confond pas avec les actions d'internationalisation des entreprises ou de marketing territorial, ni encore avec la coopération au développement : il s'agit d'actions inscrites dans le cadre de partenariats durables entre territoires, généralement institutionnalisées, ayant pour objectif spécifique de contribuer au développement économique de chacun des territoires, mobilisant les acteurs du développement économique de ces mêmes territoires.

3. Sur le sens à donner

- Attention au mot d'ordre de diplomatie économique qui chercherait à donner un sens nouveau à l'AICT
- Il est illusoire de vouloir substituer l'internationalisation des entreprise ou le marketing territorial à la coopération internationale - même économique : il s'agit bien de politiques, acteurs métiers, et finalités distinctes.

Pour nous contacter : arricod@gmail.com

ARRICOD

Maison des associations du 2^{ème} arrondissement – 23, rue Greneta – 75002 PARIS <http://www.arricod.fr> – Code APE : 9499 Z / N° - Siret : 438 915 837 00035

- Toute coopération - y compris non économique - est susceptible de concourir au développement durable des territoires (cf. approche D.D)
- Le champ de l'économie gagne à être porté en complément (et coordination) avec les autres champs de coopération
- La coopération entre collectivités et territoires offre un environnement institutionnel favorable à l'internationalisation des entreprises, elle constitue un "pré investissement" en créant de la confiance, et permet de s'acculturer aux marchés publics d'appui à l'international (AFD, UE, BM)
- La valeur ajoutée de la mobilisation institutionnelle réside dans sa capacité à fédérer, son rôle d'animateur du territoire (clusters, grands comptes, CCI...)
- Les collectivités jouent un rôle important dans l'attractivité des talents étrangers
- Une commande politique d'AICT économique interroge quant aux compétences en matière de développement économique
- La valeur ajoutée de la mobilisation d'un service/ d'une structure RI est son aptitude à travailler de manière transversale et à faciliter les relations interculturelles
- Le positionnement du service RI au sein d'un département développement économique n'implique pas forcément un tropisme économique s'il travaille en mode projet
- Le décloisonnement entre services, collectivités et acteurs du territoire est primordial pour mener des actions de coopération économique
- La coopération économique, versant international d'une politique, doit s'inscrire dans le cadre de l'AICT économique et plus largement de la politique de développement économique d'une collectivité, mais également de son AICT & de sa stratégie internationale
- La coopération économique ne peut s'appliquer à l'ensemble des territoires : pays à revenus intermédiaires ou OCDE, métropoles
- Dans une coopération Nord/Sud, le rôle des collectivités du Nord n'est pas d'investir mais d'intervenir en phase amont dans un cycle coopération décentralisée (défrichage des sujets, échanges d'expérience) - coopération bilatérale (phase pilote) puis multilatérale (déploiement)

4. Exemples d'actions (partenariats, projets, soutiens)

- Engagement des entreprises participant à des actions de coopération dans une démarche de développement durable
- Partenariat Lyon/Boston d'abord orienté économique, puis ouvert sur d'autres domaines, mobilisant les acteurs du territoire
- Le Fonds d'étude et d'Aide au Secteur Privé (FASEP) et le Fonds d'expertise technique et d'échanges d'expériences (FEXTE) portés par l'agence française de développement (AFD) permettent l'appui de projets de coopération et d'échanges techniques dans les domaines d'expertise française
- Création de binômes techniques Nord/Sud mobilisant les acteurs des territoires, autour de plan d'actions communs (Saint-Etienne)
- Réalisation de missions économiques dans les territoires partenaires avec l'appui du MAEDI

Pour nous contacter : arricod@gmail.com

ARRICOD

Maison des associations du 2^{ème} arrondissement - 23, rue Greneta - 75002 PARIS <http://www.arricod.fr> - Code APE : 9499 Z / N° - Siret : 438 915 837 00035

- Mission économique confiée à une CCI internationale (Haut de France) dans une perspective mixte de partenariat et d'export (port de Boulogne sur mer)
- Projets de coopération décentralisée (technique) mobilisant les services urbains avec la participation des entreprises délégataire, représentant une intermédiation avec les autorités locales, et donc une plus grande opportunité de décrocher les marchés internationaux de la même autorité locale (AfD, BM..)
- Projet de chantier pilote dans le cadre d'une coopération décentralisée alliant renforcement institutionnel et aide au développement, avec la participation de PME du Nord et du Sud, les premières gagnant un accès facilité à un nouveau marché, les secondes un transfert de technologies (exemple de Corail au Liban)
- Création d'un réseau international de villes partenaires sur une approche économique (Michelin) : échange d'expérience, rayonnement, mobilisation des acteurs économiques, et organisation d'événements internationaux
- Participation de jeunes apprentis à un projet de coopération décentralisée, augmentant leur employabilité

5. Sur les recommandations

- Faire de l'AICT une véritable stratégie de développement des territoires
- L'AICT, versant international des politiques locales, ne doit pas constituer un champ spécifique : l'AICT économique doit être menée avec l'implication des collectivités compétentes en matière de développement économique
- Sensibiliser/ informer les élus sur l'AICT économique
- Lever l'antagonisme entre solidarité et action économique
- Mobiliser conjointement les acteurs de l'international et de l'économie

6. Sur les suites à donner

- Poursuite des travaux aux UA
- Production d'une fiche méthodologique voir d'un autre support, à destination des techniciens, mais aussi des élus

Pour nous contacter : arricod@gmail.com

ARRICOD

Maison des associations du 2^{ème} arrondissement – 23, rue Greneta – 75002 PARIS <http://www.arricod.fr> – Code APE : 9499 Z / N° - Siret : 438 915 837 00035

ANNEXE

Liste des participants

Juliette CANTAU - Chef de projet - Délégation Développement économique, emploi et savoirs Direction de l'attractivité et des relations internationales - Grand Lyon - JCANTAU@grandlyon.com
Nathalie COL - Chargée de coopération Asie du Sud Est - Région Auvergne Rhône Alpes - Nathalie.COL@auvergnerhonealpes.eu
Jean François COLLIN - Directeur Enseignement supérieur et relations internationales - Ville de Clermont-Ferrand - jfcollin@ville-clermont-ferrand.fr
Rose Marie DI DONATO - Présidente - RESACOOOP - rmdidonato@resacoop.org
Philippe DI LORETO - Responsable Unité Coopération décentralisée - Direction de l'attractivité et des relations Internationales - Grand Lyon - pdiloreto@grandlyon.com
Adrien GÖHLER - Chargé de projet - Corail Développement - a.gohler@corail-developpement.org
Per JUSTESEN - Responsable Unité Projets & Partenariats Internationaux- Direction de l'attractivité et des relations internationales - Grand Lyon - PJUSTESEN@grandlyon.com
Mila KONJIKOVIC - Responsable des partenariats et de la coopération internationale - Ville de Valence - mila.konjikovic@mairie-valence.fr
Isabelle LAGARDE - Chef de projet Acteurs locaux/Associations de solidarité internationale - Direction de l'Attractivité et des Relations Internationales - Grand Lyon - ILAGARDE@grandlyon.com
Anne LYONNET - Directrice des Relations Internationales - Ville de Saint-Etienne - Anne.Lyonnet@saint-etienne.fr
Jean Louis POLI - service international - Direccte Rhône-Alpes - jean-louis.poli@direccte.gouv.fr
Sigolène SAUNIER-HRUSTIC - Directrice Adjointe des Relations Internationales - Ville de Saint-Etienne - sigolene.saunier@saint-etienne.fr
Alain TIDIÈRE - Directeur - Corail Développement - a.tidiere@corail-developpement.org
Silouane BROUAYE - Etudiant à l'université de Versailles Saint Quentin - bsilouane@gmail.com
Julien MAZAUD - Etudiant à l'université de Versailles Saint Quentin - julien.mazaud@hotmail.fr

Frédéric DESHAYES - Président de l'ARRICOD et Responsable Développement International et veille institutionnelle à la Ville de Romans - arricodfd@gmail.com
Gabriel VOISIN-FRADIN - Trésorier adjoint de l'ARRICOD et chargé de veille et coopération économique internationale à Grenoble-Alpes Métropole - arricodgfv@gmail.com
Hadrien ROZIER - membre de l'ARRICOD et Directeur-adjoint des Ressources humaines de la Ville de Meyzieu - hadrien_rozier@hotmail.fr
Tanguy SPECQ - Assistant d'administration de l'ARRICOD - arricodts@gmail.com

Bibliographie

1. AFD, *Les nouvelles formes de coopération décentralisée : quelles formes, quels moyens ? Document de synthèse des débats* [en ligne], octobre 2014, 24 p. [consulté le 18 mai 2016]. <http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/ELEMENTS_COMMUNS/pdf/iD4D%20coopdec%20bruxelles.pdf>
2. — & CUF, *Coopération économique décentralisée. Etat des lieux* [en ligne], juin 2013, 40 p. [consulté le 18 mai 2016]. <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Etude_CED_finalisee_editosigne_7juin20135_cle071c41.pdf>
3. — & CUF, CNER, MAEDI, *La dimension économique du développement durable dans la coopération décentralisée : un séminaire pour l'exemple. Quelles synergies ?* [en ligne], mars 2012, 24 p. [consulté le 18 mai 2016]. <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/SEMINAIRE_Cergy_cle06acde.pdf>
4. FRIBOULET Jean-Jacques, « La construction de l'attractivité : une analyse en termes de capacité », *Mondes en développement*, 2010/1, n°149, pp. 11 - 26. [Consulté le 1er mai 2016]. <<http://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2010-1-page-11.htm>>
5. GARCIA Elise, *L'action internationale des collectivités territoriales : un outil de développement des territoires français ? Université de Cergy Pontoise*, 2013, 361p. Français. <<http://biblioweb.u-cergy.fr/theses/2013CERG0652.pdf>>
6. GERARDIN Hubert, POIROT JACQUES, « L'attractivité des territoires : un concept multidimensionnel » [en ligne], *Mondes en développement* 2010/1, n° 149, pp. 27-41. [Consulté le 18 mai 2016]. <www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2010-1-page-27.htm>
7. ROZIER Hadrien, *L'action internationale des métropoles en question, Entre attractivité et pratiques de coopération*, Paris, L'Harmattan (coll. Inter-national), 2015, 212p.

Pour nous contacter : arricod@gmail.com

ARRICOD

Maison des associations du 2^{ème} arrondissement - 23, rue Greneta - 75002 PARIS <http://www.arricod.fr> - Code APE : 9499 Z / N° - Siret : 438 915 837 00035